



Invité d'honneur **Alain MOEUF**

Règlement de l'exposition-concours 2021 02 – 10 OCTOBRE

Art 1 - Lieu et date :

- Château de Ballainvilliers 17 rue du Général Leclerc. « Salle Monet »
- Du samedi 02 octobre au dimanche 10 octobre inclus.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h à 19h
- Mercredi, samedi et dimanche : 14h à 18h
- Dimanche 10 octobre : 14h à 17h30 (remise des prix)

Art 2 : Thème : Couleurs « COULEURS DANS LA VILLE »

Art 3 : Format et présentation des épreuves :

- ◇ Format : Impérativement **30 X40** Nous laissons libre le choix à l'intérieur de ce format concernant la dimension de la photographie.
- ◇ Photos montées sur support rigide (carton, cadre...) muni d'un système d'accrochage.
- ◇ Au dos des supports : nom et prénom de l'auteur ainsi que celui du club d'appartenance (de façon à éviter les erreurs).

Par souci de sécurité les cadres ne devront pas comporter de verre.

Art 4 : inscription des photo-clubs - Bordereaux de participation

Les bordereaux de participation devront **impérativement** être envoyés au plus tard le 16 septembre 2021 à :

Paul Figarola. figarolapaul680@gmail.com

CONTACTS :

- Paul Figarola (secrétaire) : figarolapaul680@gmail.com 06 62 84 42 34
- Joël Beauchef (président) : joelbeauchef@gmail.com 06 06 77 09 46

Art 5 : Accrochage : Vendredi 01 octobre de 16h à 19h, par les exposants.

*Chaque participation devra être accompagnée des bordereaux récapitulatifs fournis.
Aucune censure à priori ne sera faite, mais les organisateurs se réservent le droit d'éliminer toute épreuve tendancieuse ou risquant de dénaturer le but artistique de cette exposition.*

Art 6 : Protection des épreuves : Le club de Ballainvilliers, organisateur de l'exposition, prendra le plus grand soin des photos mais ne pourra être tenu responsable de pertes, vols ou dégradations.

Art 7 : Les prix : Les prix seront les suivants :

- ❖ Un Prix du jury
- ❖ Un Prix du public
- ❖ Un Prix « coup de cœur du Maire ».

L'ensemble des prix seront décernés le dimanche 10 octobre 2021 à 17h30 à la clôture de l'exposition.

Les noms des lauréats et la reproduction des photos primées mentionnant le nom de l'auteur pourront paraître :

- Soit sur les sites internet du photo club de Ballainvilliers et du CDP 91.
- Soit dans le bulletin municipal de Ballainvilliers.

Sans que les auteurs puissent prétendre à une quelconque rétribution.

Art 8 : Clôture de l'exposition : Le dimanche 10 octobre à 17h30 : remise des prix, pot de clôture (?) de l'exposition, puis décrochage.

Art 9 : Les exposants garantissent aux organisateurs que les photos présentées sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière ni une personne physique, ni une personne morale.

Art 10 : Le fait de participer à cette exposition implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Art 11 : Calendrier

- | | | |
|--|-------------------|----------|
| ➤ Confirmation participation des clubs : | 04 septembre 2021 | |
| ➤ Envoi bordereaux de participation : | 24 septembre 2021 | |
| ➤ Accrochage : | 01 octobre 2021 | 16 à 19h |
| ➤ Remise des prix : | 10 octobre 2021 | 17h30 |
| ➤ Pot de l'amitié : | 10 octobre 2021 X | 18h00 |
| ➤ Décrochage : | 10 octobre 2021 | |

Art 12 : Renseignements

- ✓ Paul Figarola 06 62 84 42 34 figarolapaul680@gmail.com
- ✓ Joël Beauchef 06 06 77 09 46 joelbeauchef@gmail.com
- ✓ **X sous réserve des conditions sanitaires du moment.**

Le nombre de photos admises par clubs sera de : 15